

COMMUNIQUE DE PRESSE

Adoption du Budget 2025 : des mesures concrètes pour le bâtiment

La FFB salue l'adoption du Budget 2025 à la suite du rejet de la motion de censure. Après des semaines de montagnes russes, c'est un réel soulagement pour le secteur de la construction.

Dans un environnement marqué par un effondrement de la construction de logements, plusieurs mesures sont de nature à relancer les marchés : le rétablissement d'un PTZ ouvert à tout le territoire et à tous les types de logements jusqu'à fin 2027, la défiscalisation des donations et successions en faveur de l'achat d'une résidence principale jusqu'à fin 2026, l'allègement du rabotage de la RLS en contrepartie de la construction de logements sociaux. En matière de rénovation énergétique, le maintien du budget de MaPrimeRenov', grâce à la pression des parlementaires, est également un signal positif à reconfirmer d'ailleurs pour 2026, tout comme l'élargissement de la mesure donation/succession à ces mêmes travaux.

Ce budget marque également des avancées notables pour le quotidien des artisans. La suppression des attestations de TVA, remplacée par une mention sur les devis, est une vraie mesure de simplification demandée depuis longtemps par la FFB. Ces attestations sont trop souvent à l'origine de contentieux fiscaux, purement formels, dont seules les entreprises doivent assumer la responsabilité, quand bien même l'erreur vient des clients.

Par ailleurs, la limitation de la franchise de TVA accordée aux microentrepreneurs concourt à rétablir un minimum d'équilibre concurrentiel à l'égard des artisans. Le retour à un niveau plus raisonnable de franchise doit permettre au régime de renouer avec sa vocation initiale : un marche-pied vers l'entreprise, et non pas un régime qui encourage durablement la concurrence déloyale.

Seul point négatif à souligner dans ce budget 2025 : la remontée brutale du taux de TVA à 20% sur l'installation des chaudières gaz. A l'instar de nombreux parlementaires, la FFB plaide pour un taux intermédiaire de 10% pour permettre une adaptation progressive du marché. Et cela, d'autant plus que pour des raisons à la fois techniques et budgétaires, nombre de Français ne pourront pas se passer du gaz.

Olivier Salleron, président de la FFB déclare que *« l'opiniâtreté a payé : les combats constants et argumentés de la FFB et de l'Alliance pour le Logement permettent de valider progressivement les conditions d'une reprise. Après une réouverture du marché du crédit immobilier, celle de l'environnement institutionnel redonne de l'espoir aux artisans et entrepreneurs du bâtiment. Reste toutefois à s'assurer de la mise en œuvre rapide de ces mesures, alors que l'année 2025 s'annonce très compliquée pour le secteur. »*

Contact : Anaïk CUCHEVAL - Tél. : 01 40 69 51 39

La FFB assure au quotidien la défense de 50.000 entreprises adhérentes, dont 35.000 de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 215 milliards d'euros HT de la production annuelle du bâtiment et emploient les 2/3 des 1.286.000 salariés du bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession. www.ffbatiment.fr ou [@FFBatiment](https://twitter.com/FFBatiment)